

Coûts d'agence, changement d'auditeur et qualité d'audit : Quel enseignement à tirer du contexte tunisien?

Agency costs, auditor switch and audit quality: What can be learned from Tunisia?

Soumaya AYEDI

Enseignant chercheur
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Nabeul
Université de Carthage
Laboratoire Gouvernance d'Entreprise, Finance Appliquée et Audit
Tunisie
soumaya.ayedi@yahoo.fr

Date de soumission : 17/06/2019

Date d'acceptation : 22/07/2019

Pour citer cet article :

AYEDI. S. (2019) «Coûts d'agence, changement d'auditeur et qualité d'audit : quel enseignement à tirer du contexte tunisien», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Numéro 9 : Juin 2019 / Volume 4 : numéro 1 » p : 654 - 671

Résumé

La présente étude vise à tester l'impact des coûts d'agence de fonds propres, actionnaires majoritaires-actionnaires minoritaires et de dettes sur la demande de la qualité d'audit lors d'un changement d'auditeur externe. Nous attribuons une meilleure qualité au grand réseau international d'audit « Big 4 ». Notre échantillon est composé par 23 entreprises tunisiennes cotées et la période d'étude s'étale entre 2007 et 2017. Les résultats montrent que l'intensité des coûts d'agence n'influence pas la demande d'une meilleure qualité d'audit lors d'un changement d'auditeur. Toutefois, nous avons montré que tout changement de dirigeant chez les entreprises tunisiennes cotées occasionne conjointement un changement d'auditeur et la demande d'une meilleure qualité d'audit. Les résultats de l'étude montrent que la variation des coûts d'agence de dettes sur la durée du mandat influence négativement la décision de changement de l'auditeur, de telle sorte qu'un accroissement des coûts d'agence de dettes occasionne un renouvellement du mandat de l'auditeur en place.

Mots clés : coûts d'agence ; qualité d'audit ; changement d'auditeur ; dettes ; changement du dirigeant

Abstract

This study aims to test the impact of equity, majority versus minority shareholders and debt agency costs on the audit quality demand during an auditor switch process. We assign a high quality to the international audit network 'Big 4'. Our sample consists of 23 listed Tunisian firms and the period of our study is between 2007 and 2017. The results show that the intensity of agency costs doesn't influence the demand for a high audit quality during an auditor switch. However, we have shown that management leadership change leads to an auditor switch demanding for a higher audit quality. Our results show that the three-year fluctuation in debt agency costs influences negatively the decision to switch auditor, so that an increase in debt agency costs leads to a renewal of the actual auditor's mandate.

Keywords: agency costs; audit quality; auditor switch; debts; management leadership change.

Introduction

La chute spectaculaire de l'un des plus grands cabinets internationaux d'audit « Arthur Andersen » et la crise de confiance des investisseurs en la fiabilité des données financières divulguées ont été à l'origine de plusieurs amendements concernant la réglementation de la fonction d'audit externe aussi bien à l'échelle internationale que nationale. En effet, cette crise s'est matérialisée aux Etats Unis par l'apparition du « Sarbanes Oxley Act » (SOX 2002), en France par la promulgation d'une Loi de la Sécurité Financière (LSF 2003) et en Tunisie par la promulgation d'une Loi de la Sécurité des Relations Financières (LSF 2005). Ces réformes avaient pour objectifs de consolider les structures de gouvernance d'entreprise, d'améliorer la qualité d'audit et de garantir la transparence de l'information financière (Lamkaraf & Zaam, 2019). La nouvelle réglementation a renforcé l'indépendance de l'auditeur externe (Li, et al., 2017) en instaurant des règles strictes portant notamment sur l'amendement du changement de l'auditeur externe. Dans ce sens, la LSF 2005 a prévu de nouvelles règles portant sur la divulgation des informations financières particulièrement par les sociétés cotées en bourse, la bonne gouvernance des entreprises et la fiabilité de l'information financière divulguée. La majorité de ces règles ont touché à la désignation et l'indépendance de l'auditeur externe. Ceci prouve que la législation tunisienne repose sur la qualité d'audit externe afin d'assurer la qualité de l'information financière (Shahzad, et al., 2018). L'apport majeur de cette loi concerne l'amendement de la reconduction du mandat de l'auditeur devenue limitée dans le temps. En effet, le législateur a prévu une reconduction limitée à trois mandats si l'auditeur opère en tant que personne physique et à cinq mandats s'il s'agit d'un cabinet d'audit dans la mesure où une rotation interne est assurée au bout du troisième mandat.

Plusieurs recherches se sont multipliées dès lors en vue d'étudier la nécessité de mandater le changement d'auditeur et d'évaluer son impact sur la qualité d'audit (Ball, et al., 2015 ; Cameran, et al., 2016 ; Patterson, et al., 2019). Les résultats se sont montrés controversés. En effet, alors que Ball et al. (2015) ont lié l'amendement du changement de l'auditeur à une meilleure qualité d'audit, Cameran et al. (2016) et Patterson et al. (2019) ont témoigné que l'amendement du changement d'auditeur affecte négativement la qualité d'audit. Entre le pour et le contre de la nouvelle réglementation, les audités peuvent procéder à un changement de leur auditeur même avant l'expiration de la période prescrite par la loi. Plusieurs facteurs en peuvent être à l'origine, tels qu'un changement de l'équipe dirigeante chez l'audité (Khashermah, 2015), l'incapacité de l'auditeur à répondre aux besoins de tout son portefeuille clients (Choy, et al., 2019), un conflit auditeur-audité (Rennie, et al., 2014), etc.

La Tunisie est un contexte très particulier qui s'écarte largement de celui anglo-saxon. Elle est caractérisée par la prépondérance des petites et moyennes entreprises généralement de structure familiale, le jeune âge du marché financier, l'importance accordée aux relations personnelles dans le domaine professionnel, une confidentialité accrue et la prééminence de la législation sur les pratiques professionnelles. Dans le domaine d'audit, le contexte tunisien a été marqué depuis la création de l'Ordre des Experts Comptables de la Tunisie (OECT) en 1981 par la promulgation de lois et règles successives en vue de règlementer la profession, dont la LSF 2005. La législation accorde beaucoup d'importance sur la qualité d'audit. Elle a fixé les honoraires d'audit selon un barème, a interdit le cumul de la mission d'audit légal concomitamment avec d'autres services, a prévu plusieurs incompatibilités à l'exercice de la mission d'audit statutaire, a protégé le mandat accordé à l'auditeur avec une durée de trois ans non réfutable, a limité le renouvellement du mandat de l'auditeur à trois reprises (voir cinq reprises si le cabinet d'audit procède à une rotation interne du professionnel responsable de la mission d'audit). En Tunisie, le marché d'audit est structuré selon deux classes : la classe des auditeurs membres de la Compagnie des Comptables de la Tunisie (CCT) qui audite généralement les petites et moyennes entreprises ne faisant pas appel public à l'épargne et la classe des auditeurs membres de l'OECT (y compris ceux qui représentent les Big 4 en Tunisie) qui ont un vaste champ d'intervention. Les entreprises cotées ont ainsi le choix de recourir au service d'un Big 4 ou un Non Big 4 inscrit au tableau de l'OECT. Ces entreprises ont aussi la possibilité de renouveler ou pas un mandat d'auditeur arrivant à sa fin. Un changement d'auditeur peut surgir dès lors à la fin de chaque mandat.

Se distinguant par rapport aux recherches antérieures et s'insérant dans le cadre particulier de la théorie d'agence, notre étude s'intéresse à la problématique suivante :

« Dans quelle mesure les coûts d'agence peuvent expliquer le changement d'auditeur et la demande d'une meilleure qualité d'audit chez les entreprises tunisiennes cotées ? ».

Ce papier est organisé comme suit. Tout d'abord, nous allons présenter un développement des assises théoriques de nos hypothèses de recherche. Nous présentons par la suite la méthodologie de recherche poursuivie. Enfin nous exposons les résultats de la recherche.

1. Revue de la littérature et hypothèses de recherche

La littérature antérieure s'intéresse à expliquer soit le changement de l'auditeur (Chadegani, et al., 2011 ; Chen & Zhou, 2007 ; Kuo, et al., 2016), soit l'impact de l'amendement du changement d'auditeur sur la qualité d'audit (Cameran, et al., 2016 ; Patterson, et al., 2019). Les facteurs généralement avancés dans la littérature antérieure qui expliquent le changement

d'auditeur sont liés à l'auditeur (perte de réputation, honoraires facturés, conflit auditeur-audit), à l'audit (difficultés financières, caractéristiques contractuelles, etc.) ou à l'environnement légal (nouvelle réglementation). Notre étude se distingue par rapport aux études antérieures par le fait qu'elle explique conjointement la décision du changement de l'auditeur et la demande d'une meilleure qualité d'audit. Nous nous intéressons en particulier à étudier l'impact des coûts d'agence sur le changement d'un auditeur et la direction de ce changement.

1.1. Coûts d'agence de fonds propres, qualité d'audit et changement d'auditeur

Selon la théorie de l'agence (Jensen & Meckling, 1976), la séparation des fonctions de gestion et de propriété mène à une relation d'agence entre les actionnaires et les dirigeants. Les dirigeants, étant des agents économiques rationnels et opportunistes devraient gérer les fonds des actionnaires conformément à leurs intérêts personnels. Les propriétaires vont prévoir des mécanismes de contrôle afin de se prémunir contre le risque d'expropriation de leur richesse, compte tenu de l'asymétrie d'information et de l'observabilité des actions des dirigeants. A cet effet, la désignation d'un auditeur externe, notamment de meilleure qualité a été évoquée comme étant un moyen de contrôle et de rapprochement des intérêts des actionnaires et des dirigeants (Dwekat, et al., 2018 ; Gana & Lajmi, 2012 ; Niskanen, et al., 2011). Conjointement, DeFond (1992) conclut qu'une variation des coûts d'agence actionnaires-dirigeants affecte la décision du changement de l'auditeur, dans le contexte américain. Le contexte tunisien est marqué par la prépondérance des entreprises familiales dirigées soit par un membre de la famille, soit par un professionnel externe. Durant la dernière décennie et plus particulièrement suite à la promulgation de la LSF (2005), la Tunisie a été marquée par une ère d'encouragement des entreprises à l'ouverture du capital au public et à la divulgation d'information financière de qualité. Ceci avait pour effet de modifier les caractéristiques contractuelles des entreprises tunisiennes. Ceci nous a motivé à entamer cette étude et chercher à expliquer le changement d'auditeur en vue de la recherche d'une meilleure qualité d'audit par les coûts d'agence, particulièrement de fonds propres. D'où notre première hypothèse de recherche.

Hypothèse 1 : Une variation de la propriété managériale influencerait le changement vers une meilleure qualité d'audit externe.

1.2. Coûts d'agence actionnaires majoritaires-actionnaires minoritaires, qualité d'audit et changement d'auditeur

La présence de détenteurs de blocs d'actions dans les entreprises s'avère préjudiciable pour actionnaires minoritaires au sens de la théorie d'agence. En effet, les intérêts des actionnaires majoritaires et ceux des dirigeants convergent dans ce cas. Ces derniers seront enclins à agir à l'encontre des actionnaires minoritaires et les exproprier en faveur des actionnaires majoritaires, d'où la naissance de relations d'agence actionnaires majoritaires-actionnaires minoritaires (Ho & Wong, 2001). Lorsque la propriété devient de plus en plus concentrée, le risque d'expropriation de la richesse des actionnaires minoritaires augmente aussi. A cet effet, un rôle important est attribué à l'auditeur externe attestant la fiabilité de l'information portant sur la distribution de la richesse effectivement générée par l'entreprise (Karaibrahimoglu, 2013). Les études antérieures ont montré que la concentration de propriété est associée à la demande d'une meilleure qualité d'audit (Gana & Lajmi, 2012 ; Dwekat, et al., 2018). Les travaux antérieurs ont montré aussi que l'accroissement de la concentration de propriété est associé au changement d'auditeur (Liu, 2007 ; Aroh, et al., 2017). Dans le contexte tunisien, la décision de désignation et de changement de l'auditeur est prise par les actionnaires représentant la majorité des voix dans l'assemblée générale. Dans ce sens, nous considérons l'impact éventuel de la variation de la concentration de propriété sur le changement de l'auditeur. Ceci nous permet de développer notre seconde hypothèse de recherche.

Hypothèse 2 : Une variation de la concentration du capital influencerait le changement vers une meilleure qualité d'audit externe.

1.3. Coûts d'agence de dettes, qualité d'audit et changement d'auditeur

Une relation d'agence s'établit entre les actionnaires et les créanciers dès que les actionnaires à travers leurs dirigeants procèdent à favoriser leurs intérêts quant à la gestion des fonds que les créanciers ont mis à leur disposition (Chod, 2017). Les dirigeants des entreprises endettées peuvent ainsi adopter des politiques de sous investissement altérant les intérêts des prêteurs (Hirth & Uhrig-Homburg, 2010). L'auditeur externe est appelé à assurer la fiabilité de l'information servant de base à la détermination des remboursements revenant à chacun des ayants droit de l'entreprise. Autrement, il a pour rôle de garantir les droits des contractants (Francis & Wilson, 1988) essentiellement ceux des créanciers. Les travaux antérieurs ont montré qu'un haut niveau d'endettement est associé à la demande d'une meilleure qualité d'audit (Hay & Davis, 2004) et à un changement d'auditeur (DeFond, 1992). D'où notre troisième hypothèse de recherche.

Hypothèse 3 : Une variation de l'endettement chez les entreprises à fortes opportunités d'investissement influencerait le changement vers une meilleure qualité d'audit externe.

Nos trois hypothèses feront l'objet de tests empiriques pour validation.

2. Méthodologie de recherche

Notre objectif est de tester l'impact de l'ampleur des coûts d'agence sur le changement de l'auditeur et la demande de la qualité d'audit, exprimée en fonction du passage d'un Non Big 4 à un Big 4.

2.1. Echantillon et données d'étude

Sur la base de la population des 68 entreprises tunisiennes cotées sur le premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis en date du 30/06/2018, nous avons exclu 32 entreprises financières étant donné qu'elles suivent une réglementation spécifique en matière de préparation de leurs états financiers. Nous avons considéré une période d'étude s'étalant entre 2007 et 2017. Nous avons éliminé 13 entreprises non financières cotées à cause de l'indisponibilité de certaines données requises par l'étude. Notre échantillon final correspond alors à 23 entreprises tunisiennes non financières cotées sur le marché principal de la BVMT. Les données ont été collectées manuellement à partir de la consultation des états financiers des entreprises cotées, leurs rapports d'audit et leurs guides de sociétés disponibles sur le site web de la BVMT. Sur la base des 253 observations contenues dans notre échantillon, nous avons procédé à l'identification du nombre et de la direction du changement d'auditeur. Nous désignons par un changement d'auditeur, le fait qu'au moins l'un des auditeurs précédents n'est pas re-désigné après l'expiration de son mandat, et qu'en Tunisie le mandat de l'auditeur dure trois années consécutives.

2.2. Modèle d'étude

Notre étude se distingue par rapport aux études antérieures par le fait qu'elle prend en considération et d'une façon conjointe l'impact des coûts d'agence sur la demande de la qualité d'audit et le changement d'auditeur. C'est-à-dire, nous visons à expliquer le changement de l'auditeur tout en étudiant la direction du changement de l'auditeur, c'est-à-dire le passage d'un Non Big 4 à un Big 4. Notre modèle d'étude se définit comme suit :

$$\text{CHGAUD}_{it} = \beta_0 + \beta_1 \text{PRMANG}_{it} + \beta_2 \text{PLACT}_{it} + \beta_3 \text{FOILDT}_{it} + \beta_4 \text{CHDRG}_{it} + \beta_5 \text{RESV}_{it} + \varepsilon$$

$\text{CHGAUD}_{it} = 1$ si l'entreprise i à l'année (t) n'a pas procédé au changement de son auditeur de l'année $(t-1)$, 2 si l'entreprise i à l'année (t) a changé son auditeur Big4 par un auditeur Non Big 4, 3 si l'entreprise i à l'année (t) a changé son auditeur Big4 par un autre auditeur

Big 4 ou a changé son auditeur Non Big4 par un autre auditeur Non Big4 et 4 si l'entreprise i à l'année (t) a changé son auditeur Non Big4 par un auditeur Big 4.

Les variables d'agence se présentent comme suit :

$PRMANG_{it}$ = Pourcentage de capital détenu par le dirigeant de l'entreprise i au 31/12 de l'exercice t .

$PLACT_{it}$ = Pourcentage de capital détenu par les trois principaux actionnaires de l'entreprise i à l'exercice t .

$FOILDT_{it}$: $LTDTA_{it}$ si l'indice OI_{it} est supérieur ou égal à la valeur médiane dans l'échantillon ; 0 sinon.

OI_{it} : (Valeur Marchande des capitaux propres $_{it}$ + Valeur Comptable des dettes $_{it}$)/ Valeur Comptable des Actifs $_{it}$.

$LTDTA_{it}$ = Endettement à terme rapporté au total actif de l'entreprise i à l'exercice t .

Nous contrôlons l'effet du changement du dirigeant et de l'insertion de réserves dans le rapport d'audit.

$CHDRG_{it}$ = 1 si l'entreprise i a procédé à un changement de son PDG ou DG durant l'exercice t .

$RESV_{it}$ = 1 si le rapport d'audit de l'entreprise i relatif à l'année t est assorti de réserves, 0 sinon.

Le tableau 1 qui suit récapitule les variables et les hypothèses de recherche.

Tableau N°1 : Synthèse des variables et hypothèses de recherche

	<i>Désignation</i>	<i>Mesure</i>	<i>Hypothèses de recherche</i>
<i>Variable dépendante</i>	CHAUD : Changement d'auditeur	1 si l'entreprise n'a pas procédé au changement de son auditeur, 2 si l'entreprise a changé son auditeur Big 4 par un auditeur Non Big 4, 3 si l'entreprise a changé son auditeur Big 4 par un autre auditeur Big 4 ou a changé son auditeur Non Big 4 par un autre auditeur Non Big 4 et 4 si l'entreprise a changé son auditeur Non Big4 par un auditeur Big 4.	
<i>Variables indépendantes</i>	PRMANG : Propriété managériale	Pourcentage de capital détenu par le dirigeant.	<i>H1 : Une variation de la propriété managériale influencerait le changement de vers une meilleure qualité d'audit externe.</i>
	PLACT : Concentration de propriété	Pourcentage d'actions détenues par les trois principaux actionnaires	<i>H2 : Une variation de la concentration du capital influencerait le changement de vers une meilleure qualité d'audit externe.</i>
	FOILDT :	Ratio d'endettement à terme si	<i>H3 : Une variation de</i>

	Variable croisée entre l'endettement à terme et les opportunités d'investissement	l'indice OI est supérieur ou égal à la valeur médiane dans l'échantillon et 0 sinon.	<i>l'endettement chez les entreprises à fortes opportunités d'investissement influencerait le changement de vers une meilleure qualité d'audit externe.</i>
Variables de contrôle	CHDRG : Changement du dirigeant	Variable binaire prenant la valeur 1 si l'entreprise a changé son dirigeant, 0 sinon.	
	RESV : Insertion de réserves dans le rapport d'audit	Variable binaire prenant la valeur 1 si le rapport d'audit est assorti de réserves, 0 sinon.	

Source : Elaboré par nos propres soins

2.3. Méthode d'estimation

Le modèle précédemment défini sera testé empiriquement sur des données de panel. Il convient aussi d'effectuer certains tests en vue d'aboutir à de meilleurs estimateurs. Nous avons effectué tous les tests préalables et nécessaires pour l'estimation du modèle de l'étude sur STATA. Nous avons recouru au test d'Hausman pour choisir entre modèle à effet fixe ou aléatoire, le test de Breusch-Pagan pour vérifier l'absence d'un problème d'hétérosédasticité, le test de Ramsey pour vérifier l'absence d'un problème d'autocorrélation entre les erreurs et le test de Skewness et Kurtosis pour vérifier la normalité des résidus. Etant donné que la première condition n'est pas vérifiée, nous étions dans l'obligation de recourir à la méthode des moindres carrés généralisés (MCG) sur des données de panel.

3. Résultats et discussion

3.1. Statistiques descriptives et tests univariés

Le tableau 2 suivant résume les statistiques descriptives des variables de l'étude (Moyenne, médiane et écart type pour les variables continues et les fréquences par modalité pour les variables nominales).

Ce tableau montre qu'en moyenne les dirigeants des entreprises tunisiennes cotées ne détiennent pas une part très importante du capital (environ 6% avec une valeur médiane nulle). Ceci renseigne sur l'ampleur des coûts d'agence de fonds propres dans les entreprises tunisiennes cotées. Les dirigeants sont incités à exproprier la richesse des actionnaires. Le capital des entreprises tunisiennes cotées est fortement concentré. En effet, la moyenne de la variable PLACT avoisine le taux de 63%. Nous pouvons expliquer ceci par le fait que le tissu économique tunisien est composé majoritairement par des entreprises familiales.

Tableau N°2 : Statistiques descriptives des variables de l'étude

Variables	Moyenne	Médiane	Ecart type		
PRMANG	0.0620	0	0.1661		
PLACT	0.6275	0.66	0.1755		
LTDTA	0.11	0.08	0.12		
OI	0.49	0.44	0.31		
FOILDT	0.06	0	0.11		
Variables	Fréquence de la modalité 0	Fréquence de la modalité 1	Fréquence de la modalité 2	Fréquence de la modalité 3	Fréquence de la modalité 4
CHDRG	245	8	N.A	N.A	N.A
RESV	240	13	N.A	N.A	N.A
CHAUD	N.A	210	1	36	6

CHAUD_{it} = 1 si l'entreprise i à l'année (t) n'a pas procédé au changement de son auditeur de l'année (t-1), 2 si l'entreprise i à l'année (t) a changé son auditeur (Big4) par un auditeur 'Non Big 4', 3 si l'entreprise i à l'année (t) a changé son auditeur (Big4) par un auditeur 'Big 4' ou a changé son auditeur (Non Big4) par un autre auditeur (Non Big4) et 4 si l'entreprise i à l'année (t) a changé son auditeur (Non Big4) par un auditeur 'Big 4'. PRMANG_{it} = Pourcentage d'actions détenues par le dirigeant de l'entreprise_(i) à l'année_(t). FOILDT_{it} = LTDTA_{it} si l'indice OI_{it} est supérieur ou égal à la valeur médiane dans l'échantillon ; 0 sinon. LTDTA_{it} = Dettes à long terme_{it} / actif total_{it}. OI_{it} = (Valeur Marchande des capitaux propres_{it} + Valeur Comptable des dettes_{it}) / Valeur Comptable des Actifs_{it}. CHDRG_{it} = 1 si un changement de dirigeant a été effectué au cours de l'exercice t, 0 sinon. RESV_{it} = 1 si le rapport d'audit de l'entreprise i relatif à l'année t est assorti de réserves, 0 sinon.

Source : Elaboré par nos propres soins

Les membres de la même famille détiennent une part assez importante du capital et par conséquent possèdent un pouvoir étendu dans le cadre de la prise de décision au sein des entreprises. Nous constatons aussi que les entreprises tunisiennes cotées ne procèdent pas au changement fréquent de leur dirigeant et de leur auditeur. En effet, nous notons environ 3% de cas de changement de dirigeant sur toute la période de l'étude et environ 17% de cas de changement d'auditeur. Notons aussi que 5% de rapports d'audit contiennent des réserves. Nous avons identifié sur la période d'étude 43 cas de changement d'auditeur. Nous constatons que les entreprises tunisiennes cotées ayant procédé au changement de leur auditeur ont tendance à maintenir le même niveau de qualité d'audit demandée de telle sorte qu'un Big remplace un autre Big et qu'un Non Big remplace un autre Non Big.

Le tableau 3 qui suit synthétise les statistiques descriptives et les résultats du test de différence de médiane entre les variables explicatives et observées en fonction des différentes modalités de la variable dépendante CHAUD.

Selon les statistiques descriptives présentées dans ce tableau, il s'avère qu'en moyenne la propriété managériale est plus élevée dans le sous échantillon des entreprises ayant changé vers une meilleure qualité d'audit. Par ailleurs, il s'avère que le capital des entreprises tunisiennes cotées contenues dans le sous échantillon des entreprises ayant réduit la qualité d'audit est en moyenne, plus concentré que celui des entreprises constituant les autres sous

échantillons. Dans le même sens, la variable FOILDT affiche des valeurs moyennes plus élevées dans le sous échantillon des entreprises ayant changé un auditeur Big par un Non Big.

Tableau N°3 : Statistiques descriptives des variables indépendantes et résultats du test de différence de médiane

		<i>CHAUD=1</i> (N=210)	<i>CHAUD=2</i> (N=1)	<i>CHAUD=3</i> (N=36)	<i>CHAUD=4</i> (N=6)	<i>Test de médiane</i>
<i>PRMANG</i>	Moyenne	6.618	0	3.18	10.585	1.96
	Ecart type	17.24	-	10.063	25.679	(0.580)
<i>PLACT</i>	Moyenne	62.228	76.57	65.386	63.092	2.30
	Ecart type	17.307	-	19.287	17.459	(0.512)
<i>FOILDT</i>	Moyenne	0.064	0.162	0.055	0.043	3.07
	Ecart type	0.117	-	0.096	0.105	(0.380)
<i>CHGDRG</i>	Fréquence de la modalité 0	208	0	32	5	44.97
	Fréquence de la modalité 1	2	1	4	1	(0.000)
<i>RESV</i>	Fréquence de la modalité 0	200	1	33	6	1.941
	Fréquence de la modalité 1	10	0	3	0	(0.754)

CHAUD_{it} = 1 si l'entreprise i à l'année t n'a pas procédé au changement de son auditeur de l'année (t-1), 2 si l'entreprise i à l'année t a changé son auditeur (Big4) par un auditeur 'Non Big 4', 3 si l'entreprise i à l'année t a changé son auditeur (Big4) par un auditeur 'Big 4' ou a changé son auditeur (Non Big4) par un autre auditeur (Non Big4) et 4 si l'entreprise i à l'année t a changé son auditeur (Non Big4) par un auditeur 'Big 4'. PRMANG_{it} = Pourcentage d'actions détenues par le dirigeant de l'entreprise_(i) à l'année_(t), 0 sinon. FOILDT_{it} = LTDTA_{it} si l'indice OI_{it} est supérieur ou égal à la valeur médiane dans l'échantillon ; 0 sinon. LTDTA_{it} = Dettes à long terme_{it} / actif total_{it}. OI_{it} = (Valeur Marchande des capitaux propres_{it} + Valeur Comptable des dettes_{it}) / Valeur Comptable des Actifs_{it}. CHDRG_{it} = 1 si un changement de dirigeant a été effectué au cours de l'exercice t, 0 sinon. RESV_{it} = 1 si le rapport d'audit de l'entreprise i relatif à l'année t est assorti de réserves, 0 sinon.

La dernière colonne résume les résultats du test non paramétrique de la médiane. La première ligne renvoie à la statistique de Chi2 issue du test. La deuxième ligne renvoie à la (p-value) associée à la statistique de Chi2 et permettant d'indiquer s'il existe une différence significative entre la médiane des groupes identifiés.

Source : Elaboré par nos propres soins

Ceci prouve que les entreprises tunisiennes les plus endettées et présentant un fort potentiel d'investissement ont tendance à réduire la qualité d'audit lors d'un changement d'auditeur.

Les résultats du test de différence de médiane montrent que la variable CHDRG est discriminante entre les quatre sous échantillons identifiés.

Avant de procéder à l'analyse multivariée, nous avons procédé à la vérification de l'absence d'un problème de corrélation entre les variables explicatives. Le tableau 4 affiche les résultats du test de corrélation correspondant.

Tableau N°4 : Matrice de corrélation

	<i>PRMANG</i>	<i>PLACT</i>	<i>FOILDT</i>	<i>CHDRG</i>
<i>PLACT</i>	0.1454 (0.0207)			
<i>FOILDT</i>	-0.0699 (0.2678)	-0.2261 (0.0003)		
<i>CHDRG</i>	-0.0473 (0.4540)	0.0858 (0.1735)	-0.0677 (0.2833)	
<i>RESV</i>	-0.0870 (0.1675)	0.1723 (0.0060)	-0.0777 (0.2183)	0.1626 (0.0096)

Sont présentés les coefficients de corrélation et la significativité statistique de chaque coefficient.
Pour la définition des variables, consulter le tableau 1.

Source : Elaboré par nos propres soins

La matrice de corrélation montre qu'il n'existe aucun problème de corrélation entre les variables explicatives. Nous avons recouru aussi au test VIF et nous n'avons détecté aucun problème d'autocorrélation entre les variables explicatives et les termes d'erreur.

3.2. Résultats de l'estimation MCG du modèle de l'étude

A cause de l'impossibilité de la vérification de la première condition d'application de la méthode d'estimation par les Moindres Carrées Ordinaires sur des données de panels, nous avons fait recours à l'estimation du modèle d'étude par les Moindres Carrées Généralisés. Les résultats sont résumés dans le tableau 5 suivant.

Tableau N°5 : Estimation par MCG du modèle de l'étude

Variables	Coefficient (écart type)	Validation des hypothèses
constante	1.2189*** (0.1963)	
PRMANG	-0.1946 (0.3026)	<i>H1 est rejetée</i>
PLACT	0.2015 (0.2959)	<i>H2 est rejetée</i>
FOILDT	-0.0950 (0.4467)	<i>H3 est rejetée</i>
CHDRG	1.1651*** (0.2861)	
RESV	-0.0868 (0.2303)	
N	253	
WaldChi2	18.44	
χ^2	-296.989***	

$CHAUD_{it} = 1$ si l'entreprise i à l'année t n'a pas procédé au changement de son auditeur de l'année $(t-1)$, 2 si l'entreprise i à l'année t a changé son auditeur (Big4) par un auditeur 'Non Big 4', 3 si l'entreprise i à l'année t a changé son auditeur (Big4) par un auditeur 'Big 4' ou a changé son auditeur (Non Big4) par un autre auditeur (Non Big4) et 4 si l'entreprise i à l'année t a changé son auditeur (Non Big4) par un auditeur 'Big 4'. $PRMANG_{it} =$ Pourcentage d'actions détenues par le dirigeant de l'entreprise $_{(i)}$ à l'année $_{(t)}$. $FOILDT_{it} = LTDTA_{it}$ si l'indice OI_{it} est supérieur ou égal à la valeur médiane dans l'échantillon ; 0 sinon. $LTDTA_{it} =$ Dettes à long terme $_{it}$ / actif total $_{it}$. $OL_{it} =$ (Valeur Marchande des capitaux propres $_{it}$ + Valeur Comptable des dettes $_{it}$)/

Valeur Comptable des Actifs $_{it}$, $CHDRG_{it} = 1$ si un changement de dirigeant a été effectué au cours de l'exercice t , 0 sinon. $RESV_{it} = 1$ si le rapport d'audit de l'entreprise i relatif à l'année t est assorti de réserves, 0 sinon.

*, **, *** indiquent la significativité statistique des coefficients estimés.

Source : Elaboré par nos propres soins

Les résultats de l'estimation du modèle d'étude par MCG montrent que la variable propriété managériale (PRMANG) n'est pas associée significativement au changement vers une meilleure qualité d'audit. Ceci rejette notre première hypothèse de recherche. Ce résultat a été confirmé par Piot (2003) dans le contexte français. Ainsi, les coûts d'agence de fonds propres ne constituent pas un facteur déterminant du changement vers une meilleure qualité d'audit dans le contexte tunisien. De même, la concentration de propriété (PLACT) n'est pas associée significativement au changement vers une meilleure qualité d'audit. D'où le rejet de notre deuxième hypothèse. Notre résultat rejoint celui d'Aroh, et al. (2017) dans le contexte nigérien. Par ailleurs, l'endettement à terme chez les entreprises tunisiennes cotées à fortes opportunités d'investissement n'exerce aucune influence significative sur le changement vers une meilleure qualité d'audit. Notre troisième hypothèse de recherche est ainsi rejetée. Ce résultat corrobore celui de Liu (2007) dans le contexte chinois.

Le rejet de nos trois hypothèses de recherche peut être expliqué par le fait que nous avons pris en considération les variables des coûts d'agence dans une dimension statique et non pas dynamique. En effet, il semble qu'il serait plus intéressant de revoir l'effet de la variation des coûts d'agence sur une période de trois ans. La prise en compte de cette variation dynamique est fonction de la durée du mandat de l'auditeur. Par ailleurs, il s'avère que le changement du dirigeant est un facteur déterminant du changement de l'auditeur et de la demande d'une meilleure qualité d'audit dans le contexte tunisien. Ce résultat est en concordance avec les conclusions de Beattie & Fearnley (1998) tel qu'un nouveau dirigeant recruté cherche à changer soit vers un auditeur avec qui il a une relation personnelle soit un auditeur fortement réputé. Il semble qu'au sein des entreprises tunisiennes cotées le recrutement d'un nouveau dirigeant engendre un changement d'auditeur que la décision de la désignation du CAC revient à l'assemblée générale de l'entreprise en question. Ce résultat est surprenant dans le contexte tunisien, étant donné que le dirigeant n'est pas responsable ni de la désignation ni de la proposition des auditeurs à l'assemblée générale. Le nouveau dirigeant en place semble ainsi avoir l'intention de se dédouaner des conséquences de la gestion de son prédécesseur à travers l'intervention indirecte de changer d'auditeur pour s'assurer d'un certain niveau de qualité d'audit.

Nous avons mené des tests de robustesse dans le but de statuer sur la robustesse de nos résultats d'étude et de mieux asseoir nos conclusions.

3.3. Tests de robustesse

Dans le cadre des tests de robustesse, nous avons identifié 32 cas de renouvellement et 37 cas de changement du mandat de l'auditeur sur la période 2009-2017. L'élimination des années 2008 et 2009 est due au besoin de calcul de la variation des variables indépendantes continues. Nous avons adopté deux variables à expliquer. La première CHAUD est une variable binaire telle que CHAUD = 1 en cas de changement de l'auditeur à *la fin de son mandat*, 0 sinon. La deuxième variable DCHAUD est une variable binaire = 1 en cas de changement d'un Non Big vers un Big à la fin du mandat de l'auditeur en place, 0 sinon. A cause de la petitesse des échantillons de renouvellement et de changement d'auditeur nous n'avons pas pu procéder à une modélisation économétrique. Nous avons recouru ainsi à des tests de Mann-Whitney (ou du khi-deux pour les variables modales) pour échantillons indépendants pratiqués pour les variables dynamiques. Le tableau 6 suivant récapitule les résultats de ces tests.

Les statistiques du test de Mann-Whitney montrent que la variation de la propriété managériale n'influence ni la décision du changement de l'auditeur, ni la direction du changement de l'auditeur. Ceci confirme aussi nos résultats précédents.

La variation de la concentration de propriété ne semble pas être un facteur déterminant de la décision de changement d'auditeur, ni de la décision du changement vers une meilleure qualité d'audit. Ceci confirme aussi la robustesse de nos résultats précédents. Toutefois, la variation de l'endettement à terme lorsque l'entreprise présente de fortes opportunités d'investissement semble avoir un impact sur la décision du changement de l'auditeur. En effet, la statistique z de Mann-Whitney révèle que les entreprises tunisiennes à fortes opportunités d'investissement et endettées préfèrent garder leur auditeur en place que de le changer. Ce résultat est fort intéressant et révélateur de la stratégie d'opacité adoptée par les entreprises tunisiennes endettées. En retenant une approche dynamique de la variation du niveau d'endettement à terme, ce résultat semble conforme à une influence négative des coûts d'agence de dettes sur la décision de changement d'auditeur.

Les résultats du test de Khi-deux montrent que le changement du dirigeant influence significativement la décision du changement d'auditeur (au seuil de 1%) et la demande d'une meilleure qualité d'audit (au seuil de 10%). Ceci montre la robustesse de nos résultats issus de l'estimation par MCG de notre modèle d'étude.

Tableau N°6 : Tests de Mann-Whitney et de Khi-deux pour échantillons indépendants

<i>Variables continues</i>		<i>CHGAUD</i>			<i>DCHGAUD</i>		
		0 (N=32)	1 (N=37)	z-stat (p)	0 (N=33)	1 (N=4)	z-stat (p)
Δ PRMANG	M	-0.558	-0.002	-0.573	-0.0025	0	-0.354
	m	0	0	(0.567)	0	0	(0.724)
Δ PLACT	M	2.96	3.044	-0.346	3.484	-0.48	-1.214
	m	0	0	(0.729)	0	-0.48	(0.225)
Δ FOILDT	M	0.0305	-0.0094	-1.697	-0.0188	0.0659	-1.162
	m	0.0044	-0.0155	(0.090)	-0.0207	0.0659	(0.245)
<i>Variables modales</i>		0 (N=32)	1 (N=37)	<i>Khi 2</i> (p)	0 (N=33)	1 (N=4)	<i>Khi 2</i> (p)
Δ CHGDRG	0	31	33	2.793	29	3	2.778
	1	1	4	(0.095)	4	1	(0.096)
Δ RESV	0	32	35	18.241	31	4	-
	1	0	2	(0.000)	2	0	-

Statistiques descriptives pour les variables explicatives continues : moyennes (M), médiane (m). Test non paramétrique pour deux échantillons indépendants de Mann-Whitney : Statistique z de test modalité 1 vs. Modalité 0 (probabilité critique bilatérale asymptotique). Les résultats significatifs (p<10%) sont repérés en gras italique. Δ PRMANG= variation du pourcentage de capital détenu par le dirigeant entre (t) et (t-3). Δ PLACT= variation du pourcentage de capital détenu par les trois principaux actionnaires entre (t) et (t-3). Δ LTDTA= variation du ratio d'endettement à terme entre (t) et (t-3). Effectifs croisés variables dépendantes* variables exogènes binaires. Test d'indépendance du khi-deux à un degré de liberté pour les variables binaires. sont reportées : statistique du khi deux, probabilité critique bilatérale khi-deux (p). Les résultats significatifs (p<10%) sont repérés en gras italique. Δ CHGDRG= variable binaire codée 1 si l'entreprise a procédé à un changement de dirigeant durant la période (t) et (t-3) ; 0 sinon. Δ RESV=variable binaire codée 1 si le rapport d'audit de l'entreprise contient une réserve durant la période (t) et (t-3).

Source : Elaboré par nos propres soins

En plus, l'insertion de réserves dans le rapport d'audit affecte significativement la décision de changer d'auditeur (au seuil de 1%). Ceci peut être interprété par le fait que les entreprises tunisiennes cotées sont incités à changer leur auditeur en place à la fin de son mandat dès qu'il émet un rapport d'audit assorti de réserves.

Conclusion

La présente étude vise à tester l'impact des coûts d'agence sur le changement de l'auditeur externe vers une meilleure qualité d'audit. Notre échantillon est composé par 23 entreprises tunisiennes non financières cotées et la période d'étude s'étale entre 2007 et 2017. Nous avons procédé à l'estimation par MCG de notre modèle d'étude. Les résultats montrent que sur le plan statique, les coûts d'agence n'ont aucune influence sur le changement de l'auditeur à la requête d'une meilleure qualité d'audit. Nos hypothèses de recherche sont ainsi rejetées. Sur le plan dynamique, nos résultats montrent que la variation sur trois ans successifs de l'endettement à terme chez les entreprises présentant de fortes opportunités d'investissement influence la décision du changement de l'auditeur. Dans ce sens, il s'est avéré que les

entreprises tunisiennes à coûts d'agence de dettes élevés et présentant donc un environnement très risqué préfèrent renouveler le mandat de l'auditeur en place en vue de garder une certaine opacité de leurs entreprises.

Par ailleurs, le changement du dirigeant est un facteur déterminant la décision du changement de l'auditeur et la demande d'une meilleure qualité d'audit dans le contexte tunisien. Le nouveau dirigeant en place préfère se dédouaner des conséquences de la gestion de son prédécesseur. Ce résultat devrait attirer l'attention du législateur tunisien. En effet, la loi tunisienne a prévu plusieurs incompatibilités d'exercice de la fonction d'audit statutaire en vue de préserver l'indépendance de l'auditeur par rapport aux organes de gestion. En plus, la décision du changement de l'auditeur et du choix du nouvel auditeur relève légalement de la compétence de l'assemblée générale des actionnaires et non pas du dirigeant. C'est ainsi que l'influence indirecte des dirigeants des entreprises cotées doit être prévue dans de nouvelles lois en vue de préserver l'indépendance de l'auditeur. Les résultats issus de notre analyse dynamique renforce nos résultats de départ et rajoute le fait que l'insertion de réserves dans le rapport d'audit affecte la décision de changement d'auditeur.

Notre travail de recherche contribue à la littérature antérieure par le fait qu'il s'intéresse à valider les prédictions de la théorie d'agence dans le cadre particulier du changement de l'auditeur et dans un pays émergent. Nos résultats s'avèrent intéressant sur le plan théorique et pratique. En effet, nous avons montré l'inefficacité des coûts d'agence de fonds propres et ceux actionnaires majoritaires-actionnaires minoritaires à expliquer le changement d'auditeur et la demande d'une meilleure qualité d'audit dans le contexte tunisien. Nous avons montré aussi que les coûts d'agence de dettes influencent la décision du changement d'auditeur sous un angle dynamique, dans le sens où les entreprises les plus endettées ont tendance à renouveler le mandat de leur auditeur en place en vue de garder une certaine opacité et d'éviter éventuellement de recevoir un rapport d'audit avec réserves les privant de recevoir de nouveaux financements externes. De nouvelles voies de recherche découlent de la présente étude, en vue de considérer l'impact des coûts d'agence en post changement d'auditeur. En effet, le changement d'auditeur peut intervenir en anticipation de certains changements contractuels. L'intégration d'autres variables pouvant expliquer le changement d'auditeur et la direction du changement d'auditeur est aussi à prévoir.

Bibliographie

Aroh, J., Odum, A. & Odum C. (2017). Determinants of auditor switch: Evidence from quoted companies in Nigeria. *International Journal of Management Research and Business Strategy*, 6(4), 26-41.

Ball, F., Tyler, J. & Wells P. (2015). Is audit quality impacted by auditor relationships?. *Journal of Contemporary Accounting and Economics*, 11(2), 166-181.

Beattie, V. & Fearnley S. (1998). Audit market competition : auditor changes and the impact of tendering. *The British Accounting Review*, 30(3), 261-289.

Cameran, M., Prencipe, A. & Trombetta, M. (2016). Mandatory audit firm rotation and audit quality. *European Accounting Review*, 25(1), 35-58.

Chadegani, A., Mohamed, Z. & Jari, A. (2011). The Determinant factors of auditor switch among companies listed on Tehran stock exchange. *International Research Journal of Finance and Economics*, 80, 158-168.

Chen, K. & Zhou, J. (2007). Audit committee, board characteristics, and auditor switch decisions by Andersen's clients. *Contemporary Accounting Research*, 24(4), 1085-1117.

Chod, J. (2017). Agency cost of debt: A case for supplier financing. *Foundations and Trends in Technology, Information and Operations Management*, 10(3-4), 220-236.

Choy, H., Lin, H. & Koo, M. (2019). The determinants and effects of clients following audit partners who switch audit firms. *European Accounting Review*, In Press.

DeFond, M. (1992). The Association between changes in client firm agency costs and auditor switching. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 11(1), 16-31.

Dwekat, A., Mardawi, Z. & Abdeljawad I. (2018). Corporate governance and auditor quality choice: Evidence from Palestinian Corporations. *International Journal of Economics and Financial Issues*, 8(2), 47-53.

Francis, J. & Wilson, E. (1988). Auditor changes: a joint test of theories relating to agency costs and auditor differentiation. *The Accounting Review*, 63(4), 663-682.

Gana, M. & Lajmi, A. (2012). Structure de propriété et qualité de l'audit externe, Cas des entreprises belges cotées. *Gestion 2000*, 29(3), 83-96.

Hay, D. & Davis, D. (2004). The voluntary choice of an audit of any level of quality. *Auditing: A Journal of Practice and Theory*, 23(2), 37-53.

Hirth, S. & Uhrig-Homburg, M. (2010). Investment timing, liquidity and agency costs of debt. *Journal of Corporate Finance*, 16(2), 243-258.

Ho, S. & Wong, K. (2001). A study of the relationship between corporate governance structures and the extent of voluntary disclosure. *Journal of International Accounting Auditing and Taxation*, 10(2), 139-156.

Jensen, M. & Meckling, W. (1976). Theory of the firm: managerial behaviour, agency costs and ownership structure. *Journal of Financial Economics*, 3(4), 305-360.

Karaibrahimoglu, Y. (2013). Is corporate governance a determinant of auditor choice? Evidence from Turkey'. *Ege Academic Review*, 13(2), 273-284.

Khasharmeh, H. (2015). Determinants of auditor switching in Bahraini's listed companies: an empirical study. *European Journal of Accounting, Auditing and Finance Research*, 3(11), 73-99.

Kuo, L.C., Lin, C.J. & Lin, H.L. (2016). Auditor switch decisions under forced auditor change: evidence from China. *Asian Review of Accounting*, 24(1), 69-89.

Lamkaraf, I. & Zaam, H. (2019). L'audit interne au service de la gouvernance d'entreprise. *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit*, 9, 4(1), 559-571.

Li, C., Raman, K., Sun, L. & Wu, D. (2017). The effect of ambiguity in an auditing standard on auditor independence: evidence from non audit fees and SOX 404 opinions. *Journal of Contemporary Accounting and Economics*, 13(1), 37-51.

Liu, M. (2007), Corporate governance, auditor choice and auditor switch: Evidence from China', Thèse de doctorat, Hong Kong Baptist University.

Niskanen, M., Karjalainen, J. & Niskanen, J. (2011). Demand for audit quality in private firms: Evidence on ownership effects. *International Journal of Auditing*, 15(1), 43-65.

Patterson, E.R., Smith, J.R. & Tiras, S.L. (2019). The effects of auditor on fraud and its detection. *The Accounting Review*, In Press.

Piot, C. (2003). Coûts d'agence et changements de commissaire aux comptes : une approche empirique. *Comptabilité Contrôle Audit*, 9(2), 5-30.

Rennie, M., Kopp, L. & Lemon, W. (2014). Auditor-client disagreements and independence: an exploratory field study. *Research on Professional Responsibility and Ethics in Accounting*, 18, 131-166.

Shahzad, K., Pouw, T., Rubbany, G. & Eltemtamy G. (2018). Audit quality during the global financial crisis: The investors' perspective'. *Research in International Business and Finance*, 45, 94-105.